

Mairie de
Saint Jouin Bruneval

1 place Major général John Frost
76280 Saint Jouin - Bruneval

Site : www.st-jouin-bruneval.fr
Mail : mairie@st-jouin-bruneval.fr
Tél : 02 35 20 74 43
Fax : 02 35 20 81 71

REVUE DE PRESSE

DU SAMEDI 7 AU
VENDREDI 13 AVRIL 2012

1/ ÉOLIEN OFFSHORE : PLUS DE 7 000 EMPLOIS PROMIS DANS L'OUEST..	P1
2/ LES EAUX DE NOS PLAGES.....	P6
3/ SAVEZ-VOUS PLANTER.....	P7
4/ ALA DÉCOUVERTE DES SAVEURS.....	P8
5/ DEUX CANDIDATS POUR UN SIÈGE.....	P9
6/ COMPLÈTEMENT MAGIQUE.....	P10
7/ BUREAU DE VOTE DÉPLACÉ.....	P10



Éolien offshore : plus de 7 000 emplois promis dans l'Ouest

De Saint-Nazaire à Cherbourg, les retombées économiques annoncées avec ce premier programme sont *a priori* exceptionnelles. Reste à concrétiser.

« Nous n'étions pas favorables, mais l'importance des retombées pour notre région a pesé sur nos négociations avec les opérateurs. » Le commentaire de Daniel Lefèvre, président du Comité régional des pêches de Basse-Normandie, résume l'état d'esprit général dans l'Ouest. Personne ne voulait manquer le rendez-vous du premier « grand chantier » d'éoliennes marines.

Les chiffres font en effet rêver. « La sélection de ces lauréats permet le déploiement de 2 000 MW, un investissement de sept milliards d'euros et la création de 10 000 emplois industriels directs en Pays de la Loire, Bretagne, Basse-Normandie et Haute-Normandie », indique Éric Besson, ministre de l'Économie. Des usines de fabrication (turbines, pales et mâts) seront implantées à Saint-Nazaire, Cherbourg et Le Havre. « Des usines d'assemblage et de fondations seront également créées à Saint-Nazaire, Brest, Cherbourg et Le Havre. »

Par ailleurs, des centres d'exploitation et de maintenance seront localisés à La Turballe, Saint-Brieuc (Saint-Quay-Portrieux), Ouistreham, et Fécamp. On parle de cent cinquante emplois pour chacun de ces quatre ports. De quoi doper l'économie régionale. Le consortium Iberdrola-Eole-

RES s'engage à « donner une place privilégiée aux industriels de la région ». Première société à se réjouir, la Lorientaise, Nass & Wind Offshore. Seule PME française indépendante liée au consortium EDF EN, elle a investi près de douze millions d'euros. « Sa contribution a consisté à réaliser des études environnementales et techniques (vent, eau, sol) », indique son porte-parole Xavier Ferrey.

Premières embauches début 2013

« Nous allons démarrer la construction des usines dès 2013 », indique Jérôme Péresse, PDG d'Alstom énergies renouvelables. Les premières embauches devraient s'effectuer dans les mêmes délais. « Avec les Régions, nous avons conçu des plans de formation pour nos futurs salariés. Ces trois premiers sites nous permettent de lancer une filière industrielle dont la vocation est de conquérir des marchés étrangers. »

Les projets britanniques, cinq fois plus importants que le programme français, « mais aussi allemands avec lesquels nous avons déjà des discussions très avancées », sont en ligne de mire. Pour confirmer l'avance technologique de son éolienne de 6 MW, Alstom va aussi ouvrir un centre d'ingénierie et de

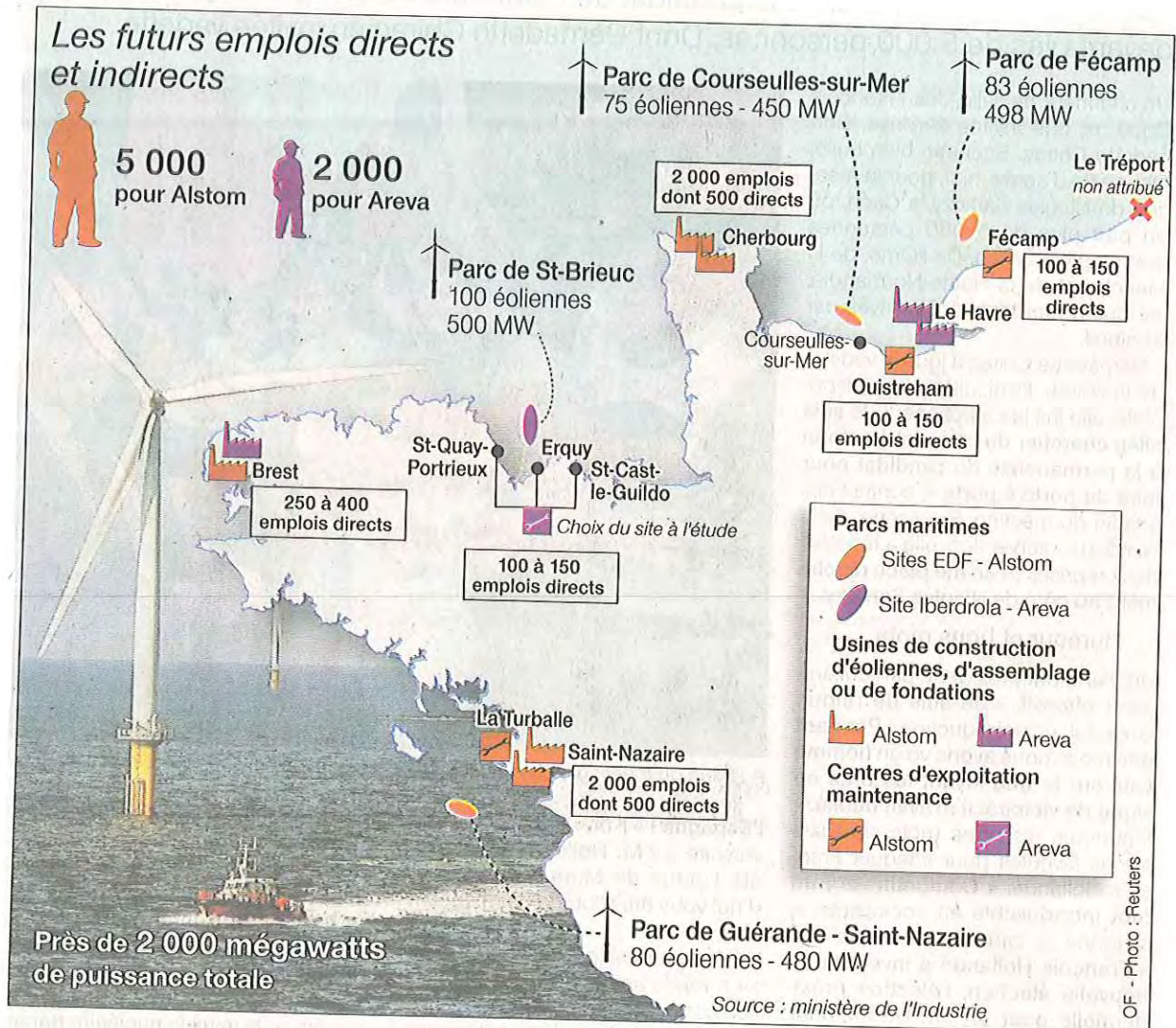
recherche et développement dédié aux énergies marines. « Implanté en Pays de la Loire, il s'agira du premier et unique centre de ce type en France », souligne Jérôme Péresse. Il emploiera deux cents personnes.

Créatrices d'emplois pour leur construction, leur implantation et leur entretien, les éoliennes offshore seront aussi source de revenu en fonctionnement. Une taxe spéciale (24 millions d'euros par an pour les quatre parcs) sera distribuée pour 50 % aux communes littorales impactées, 35 % au Comité national des pêches et 15 % au développement durable d'activités maritimes.

Les deux consortiums ont 18 mois pour dire s'ils donnent suite ou non. Après, commenceront les procédures de consultation. Sauf recours, les premières hélices marines devraient tourner en 2016. D'ici là, « un nouvel appel d'offres sera lancé, au second semestre 2012, pour de nouvelles zones, comprenant notamment Le Tréport et Noirmoutier », s'engage Éric Besson. Deuxième appel d'offres qui aurait dû tomber maintenant, mais qui se heurte à de nombreuses oppositions.

Jean-Pierre BUISSON.

 Vidéo sur www.ouest-france.fr



Du baume au cœur de Cherbourg, Brest, Saint-Nazaire...

Basse-Normandie :

grande satisfaction à Cherbourg

« Une véritable chance pour Cherbourg et la Basse-Normandie. Un projet industriel comme celui-là, cela arrive une fois tous les 30 ans ! » Toutes tendances politiques confondues, les élus bas-normands ne cachent pas leur « grande satisfaction ». En tandem avec Saint-Nazaire, le port du Cotentin a su jouer sa carte, notamment en termes d'hectares portuaires disponibles. L'atonie du port du Cotentin s'est métamorphosée en opportunité. Cela de manière spectaculaire après le choix d'Areva, fin septembre 2011, préférant Le Havre à Cherbourg pour répondre à l'appel d'offres du gouvernement.

Visant, à terme, le prometteur marché britannique des éoliennes en mer, Alstom prévoit de construire deux usines sur le port de Cherbourg, l'une pour les pales, des engins d'une longueur de 73,50 m, l'autre pour les mâts. Tout en restant très prudent, Bernard Cazeneuve, député-maire PS de la ville, parle « de 500 emplois pérennes sans compter les emplois induits, ni ceux de l'assemblage et des fondations des éoliennes ». Plus qu'une bouffée d'oxygène pour le port de Cherbourg, c'est de bouée de sauvetage dont il faut parler.

Bretagne :

des espoirs pour le port de Brest

Dans un premier temps, le champ d'éoliennes au large de Saint-Brieuc



Pour le port de Cherbourg, le projet d'éoliennes en mer est une bouée de sauvetage.

va permettre la création de 140 emplois dans la baie afin d'assurer la maintenance des éoliennes. Mais tous les regards se tournent vers Brest où seront lancés, à l'initiative de la Région, d'importants travaux à hauteur de 134 millions d'euros. La Bretagne espère y accueillir l'assemblage des éoliennes, ainsi que la

fabrication des fondations.

Côté emploi : Jean-Yves Le Drian, président du conseil régional, avance le chiffre de plusieurs centaines. En effet, sans tarder, il va commencer à discuter avec l'industriel Iberdrola et ses partenaires. Mais, au-delà des éoliennes posées, Brest et la Bretagne visent aussi, et surtout, la génération

suivante : les éoliennes flottantes qui pourront aller chercher le vent plus au large. En s'appuyant sur l'important potentiel de chercheurs de la cité du Ponant.

Pays de la Loire : un bon bol d'oxygène pour Saint-Nazaire

À Saint-Nazaire, morose après la perte de la commande de deux paquebots norvégiens aux chantiers STX (lire page 2), le choix d'EDF-Alstom-Dong fait du bien. Alstom doit implanter, dans le secteur, deux usines de fabrication de nacelles et de générateurs. STX devrait fabriquer les jackets, le socle des éoliennes posées, aujourd'hui testées au Carnet, et des navires de pose. Le groupement d'entreprises Néopolia, lui, espère construire les navires chargés de la maintenance et de la logistique.

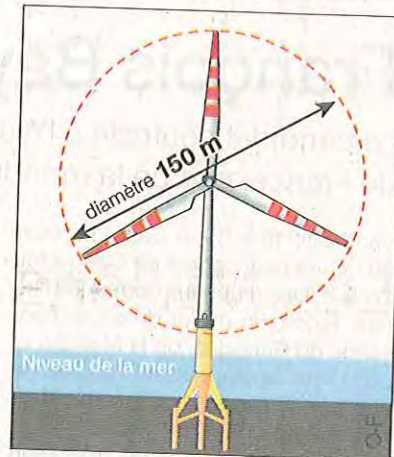
Au total, selon le Nantais Franck Louvrier, conseiller de Nicolas Sarkozy, « plus de 2 000 emplois, directs et indirects, seront créés dans la région nazairienne ». Dans les Pays de la Loire, les yeux sont aussi rivés sur la Vendée, l'autre territoire d'accueil potentiel, où des éoliennes devraient voir le jour, au début des années 2020, au large des îles d'Yeu et Noirmoutier. Dans l'estuaire de la Loire, on veut tirer profit des projets d'ancrage d'une filière de l'éolien maritime sans renoncer à la navale.

Didier GOURIN,
Gaspard NORRITO,
Jean-Jacques LEROSIER.

Des hélices de 150 m d'envergure

Repères

C'est quoi une éolienne ? Une machine qui transforme l'énergie du vent en électricité. Il s'agit, le plus souvent, d'une hélice, fixée en haut d'un mât, qui entraîne une turbine. Une petite éolienne de jardin peut mesurer une dizaine de mètres et ne dépasse pas 36 kilowatts (kW) de puissance. Les plus gros aérogénérateurs – installés en mer – développent jusqu'à 6 mégawatts (6 000 kW) grâce à des hélices dont le diamètre peut atteindre 150 m (plus qu'un terrain de foot). Les constructeurs travaillent déjà sur des machines de 8 à 10 MW. En mer, un autre type de générateur commence à voir le jour : les hydroliennes. Elles sont immergées et produisent de l'électricité grâce aux courants marins.



espace. Des riverains de la côte ont déjà engagé des recours pour nuisances visuelles.

Pourquoi installer des éoliennes en mer ? D'abord, parce que les vents y sont plus réguliers et plus puissants. On considère que les éoliennes y produisent jusqu'à 60 % d'énergie de plus que leurs petites sœurs terrestres. Sur terre, implanter un champ d'éoliennes devient de plus en plus difficile, particulièrement en France. Parce que la réglementation est très contraignante ; parce que la plupart des projets suscitent des oppositions de riverains. En mer, pas besoin de permis de construire ; c'est l'État qui accorde les autorisations d'occupation le domaine maritime. Rien n'est simple pour autant. Les contraintes environnementales sont importantes et les pêcheurs négocient ferme leur

N'y a-t-il que des avantages ? Installer des éoliennes « offshore » – au large – est une opération complexe qui demande de gros moyens industriels et logistiques. Il faut poser des câbles sous-marins pour les raccorder au réseau. Il faut des ports, des flottes de navires pour assurer la construction, puis la maintenance. L'entretien est plus difficile et soumis aux aléas météo. On ne peut pas implanter les machines n'importe où : au-delà de 40 m de profondeur, la construction coûte trop cher pour que les machines soient rentables. Des éoliennes flottantes, en phase d'expérimentation, pourraient permettre d'équiper des zones de grande profondeur.

Serge POIROT.

le 7-8 avril 2012
(suite - Fin)

Les vents tournent vite du côté de l'énergie

Commentaire

Le calendrier est évidemment troublant. Il n'empêche. A priori, c'est tout bon pour le Grand Ouest maritime. La ruée vers l'éolien offshore devrait pallier en partie aux déboires économiques d'un espace côtier miné par les avatars de la construction navale, le repli des arsenaux militaires, le recul inexorable des activités de la filière pêche. Elle représente d'emblée une alternative à prise massive sur l'emploi, « la » préoccupation.

Le plan gouvernemental dessine aussi au grand large un cap industriel durable et prometteur. On a trop regretté l'emprise des constructeurs étrangers sur le marché de l'éolien naissant en France pour ne pas saluer ce regain de volontarisme tricolore, fût-il tardif.

Dans un pays qui se désole de voir son industrie se déliter et foutre le camp, la création d'une nouvelle filière aussi enracinée, assez peu délocalisable, peu polluante et puisant à une énergie inépuisable, est peut-être une aubaine qui ne repassera



C'est Éric Besson qui a annoncé le plan, et non le président-candidat.

pas de sitôt. Alors que l'éolien s'installe un peu partout dans le monde comme un atout énergétique et un enjeu économique majeurs.

N'oublions pas cependant le fiasco du premier plan éolien public de 2004. N'oublions pas non plus que nous sommes en France, un pays où les nucléocrates restent dominants et assez allergiques aux énergies alternatives. Il ne faut sans doute pas

trop s'emballer sur un plan que le président-candidat n'a pas jugé utile de présenter lui-même alors qu'il ne jure, lui aussi, que par l'industrie. Même si les esprits ont mûri depuis le dernier Grenelle de l'environnement et si les vents européens sont porteurs, le changement de braquet éolien, en mer ou à terre, est encore loin d'avoir désarmé les sceptiques... Y compris le PDG d'EDF, lui-même, qui n'est pas le dernier à souligner la faiblesse du modèle économique de l'éolien, cette énergie intermittente, instockable et coûteuse pour le contribuable.

Prudence

Bref, prudence, quand bien même preuve est faite chez nos voisins espagnols, allemands et scandinaves qu'il s'agit d'une contribution majeure à la production d'électricité. Corrigé des variations politiques et des incertitudes économiques, le plan présenté par le gouvernement a sans doute encore quelques vents contraires à affronter avant d'arriver à bon port.

Paul BUREL.

Et aussi

Europe : le Royaume-Uni en tête



À Norfolk, dans l'est de l'Angleterre.

L'Europe, avec dix pays concernés, compte une bonne cinquantaine de parcs exploitant 1 247 éoliennes offshore, produisant, au total, 3 812 MW, soit l'équivalent de la consommation électrique de trois millions de foyers. C'est le Royaume-Uni qui est le pays le plus avancé avec une puissance de 2 093 MW (à comparer aux 2 000 MW prévus en France en 2020). Il est suivi par le

Danemark (857 MW), les Pays-Bas (246 MW), l'Allemagne (203 MW) et la Belgique (195 MW). Le Royaume-Uni dispose de 636 turbines réparties sur dix-huit sites actuellement. Son plan « éoliennes offshore » a été lancé en 2000. Il prévoit, au final, l'installation de 10 000 machines pour une production de 40 000 MW. Objectif affiché : fournir un tiers des besoins d'électricité du pays.

D'importants enjeux économiques et sociaux

D'après le Groupement des industries de construction et activités navales (Gican), les Énergies marines renouvelables (EMR, les éoliennes, mais également les hydroliennes...) pourraient représenter, à moyen terme, c'est-à-dire d'ici à 2020, un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros pour l'industrie française. Et elles pourraient générer plus de 10 000 emplois. D'après le Gican, le marché européen des EMR pourrait représenter, lui, 130 milliards d'investissements.

Les objectifs du Grenelle

La France compte actuellement près de 7 000 mégawatts (MW) de capacité éolienne raccordée – sur terre exclusivement – pour des objectifs de 19 000 MW terrestres et 6 000 MW en mer en 2020, hérités du Grenelle de l'environnement.

La vie des entreprises de l'Ouest sur : www.ouestfrance-entreprises.fr

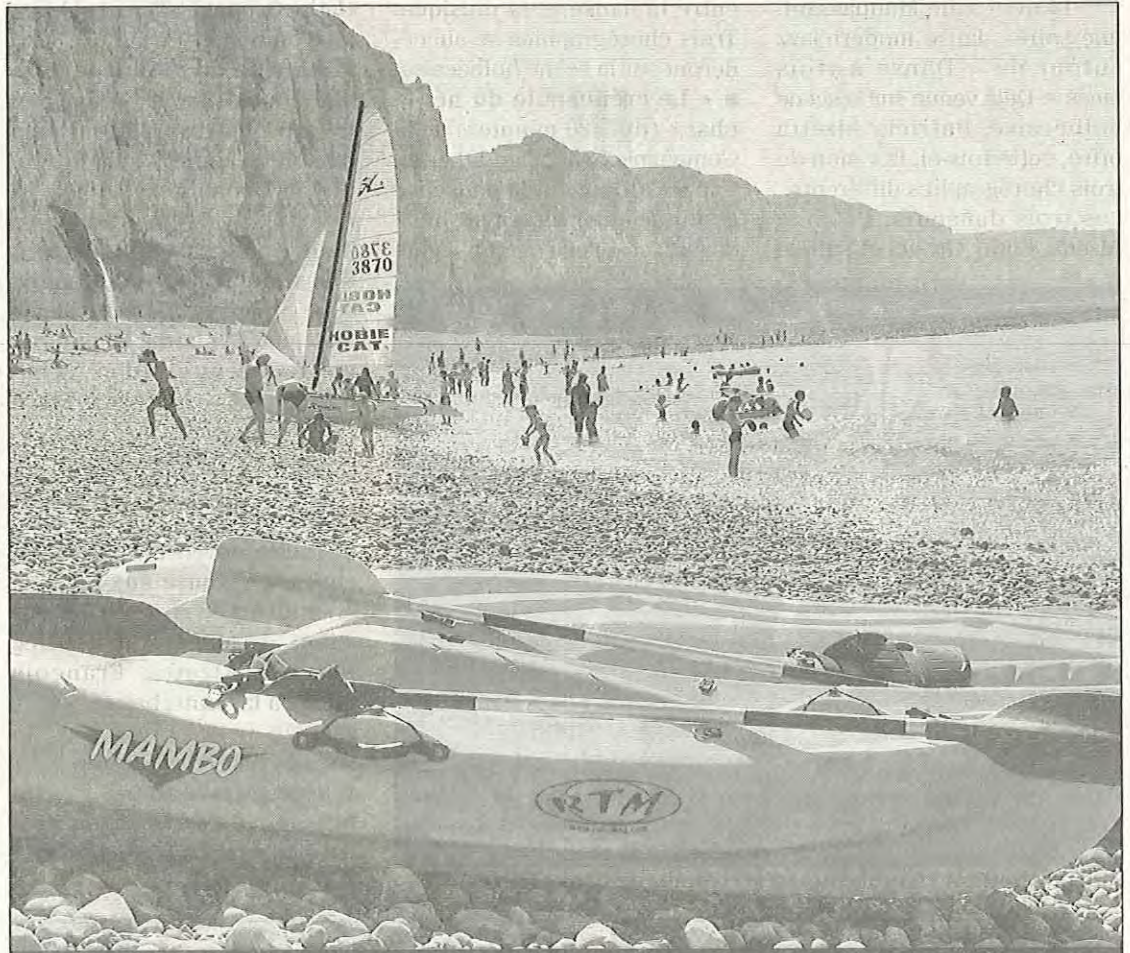
Fécamp

Luñdi 9 avril 2012

COTE D'ALBATRE. Un laboratoire indépendant analyse les eaux de baignade de notre littoral pour le compte d'un comité pour le développement du tourisme.

Les eaux de nos plages

Du Havre au Tréport, le CTSN a l'œil sur plus de vingt plages de la Seine-Maritime. Le CTSN est le comité pour le développement du tourisme et des sports nautiques sur le littoral de Haute-Normandie. Créée en 1963 à l'initiative d'élus (dont le maire aujourd'hui décédé de Saint-Valery-en-Caux, Jacques Couture), cette association loi 1901 est maintenant présidée par le maire de Quiberville-sur-Mer, Jean-François Bloc. Elle tenait la semaine dernière son assemblée générale annuelle à Saint-Pierre-en-Port. Jean-Paul Hervieux, maire de Saint-Pierre, accueille en personne ses hôtes. Aux côtés des communes littorales, adhèrent également de façon volontaire des offices de tourisme, des communautés de communes, des chambres de commerce, le comité départemental du tourisme et le comité Seine-Maritime expansion. Toutes ces instances n'ont qu'une seule préoccupation : la qualité des eaux de baignade qui fut, l'autre jour, le thème essentiel des débats.



La grande majorité des plages de la côte d'Albâtre présente des eaux d'une qualité plus que satisfaisante

EXCELLENTE OU BONNE QUALITE

Dans son rapport d'activité, le président Bloc présenta une simulation issue de nouveaux critères de classement européens sur les quatre dernières années. Douze plages présentent une eau « d'excellente qualité ». Il s'agit de Criel/Mesnil Val, Dieppe/Puys, Dieppe, Pourville, Veulettes, Les Petites Dalles, Les

Grandes Dalles, Saint-Pierre-en-Port, Etretat, Le Tilleul, Sainte-Adresse et Le Havre.

Les eaux de neuf autres plages sont qualifiées de « bonne qualité » : Le Tréport, Criel, Saint-Martin-Berneval, Quiberville, Saint-Aubin, Saint-Valery-en-Caux, Fécamp, Yport, Saint-Jouin-Bruneval. Une seule plage est appréciée d'une eau de

« qualité suffisante » : Sainte-Marguerite ; une seule autre, de « qualité insuffisante », celle de Veules-les-Roses.

A propos de Veules-les-Roses, que l'on se rassure malgré tout : les spécialistes estiment que « les efforts déployés sont de nature à améliorer sa situation ». Si le CTSN s'appuie sur toute la rigueur d'analyses scientifiques

indépendantes, il regrette la diminution de moitié de la subvention allouée par le Département.

« Moins d'analyses équivalent à moins de transparence pour l'activité touristique et davantage d'impact en cas de mauvais résultats ».

Mardi 10 avril 2012



SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

Savez-vous planter...

L'an passé, un jardin potager avait été mis en place à l'école maternelle. Jardin que les enfants entretiennent et cultivent avec plaisir. Jeudi, avec leur enseignante Françoise Gouteux, les élèves de grande section ont montré au maire François Aubert et à son adjointe Micheline Montville comment planter des pommes de terre. Au fil des saisons, petits pois, radis, navets, courgettes, poireaux, citrouilles se succéderont. Quel plaisir ensuite de manger ces bons légumes à la cantine ! A noter, une nouvelle organisation va être mise en place afin que l'école maternelle offre trois niveaux.

Mercredi 11 avril 2012

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL. Les enfants ont mangé des produits bio à la cantine.

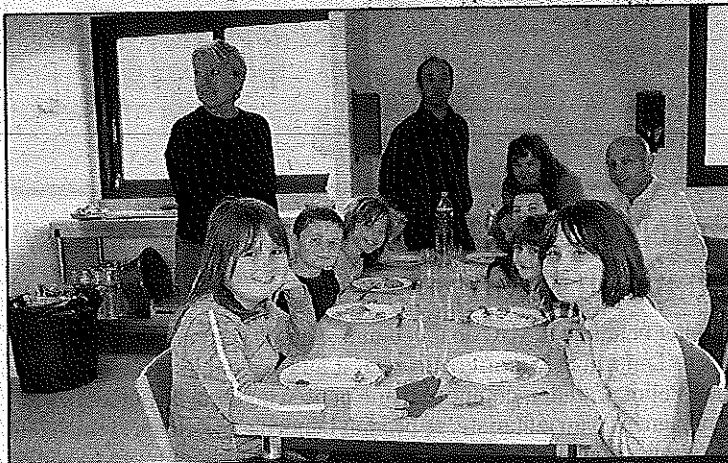
A la découverte des saveurs

En moyenne, 150 enfants déjeunent à la cantine. Et pour confectionner les repas, le

maire François Auber et son équipe ont choisi de travailler avec les commerçants et produc-

teurs locaux. Ici, il n'est pas question que les écoliers mangent par exemple des pommes venues de Chine comme il est proposé dans certaines cantines. L'objectif est de développer leurs goûts et de leur faire découvrir les bonnes saveurs du terroir.

Jeudi, les écoliers étaient invités à manger bio avec un délicieux déjeuner préparé par le chef cuisinier Frédéric Grivot secondé par Valérie Sanson. Au menu, viande fournie par Nicolas Senay, boucher du village, et légumes cultivés par Clément Lecharretier, producteur de l'Amap à Gonville-la-Mallet suivis d'une crème aux œufs réalisée avec des produits bio.



Un déjeuner partagé avec le maire et son adjointe

Deux candidats pour un siège

UNIVERSITE. Ils seront deux à briguer la succession de Camille Galap le 10 mai : Hugues Duflo et Pascal Reghem.

Ouvertes depuis le 29 mars, les candidatures pour la présidence de l'université du Havre se sont refermées mardi soir. Verdict : lors du conseil d'administration qui se déroulera le 10 mai, ils seront deux à briguer ce mandat de quatre ans et ainsi tenter de succéder à Camille Galap, élu en 2005, puis réélu en 2010. Il s'agit d'Hugues Duflo et Pascal Reghem. Tous deux débattront jeudi 19 avril, à 15 heures, dans l'amphithéâtre de Manneville (dans l'UFR des sciences et techniques). L'un comme l'autre ne sont pas des inconnus à la fac du Havre. Hugues Duflo, âgé de 45 ans, est professeur des universités et occupe, depuis 2011, le poste de chef du département informatique de l'IUT, où il enseigne l'informatique. Ingénieur diplômé de l'Esigelec à Rouen, il a ensuite effectué un diplôme d'études approfondies, puis soutenu une thèse de doctorat à l'université du Havre en décembre 1994.

Deux hommes, deux parcours

C'est en 1995 qu'il débute à l'IUT, en tant qu'enseignant-chercheur dans le département génie électri-



Hugues Duflo



Pascal Reghem

que et informatique industrielle. Il deviendra professeur en 2007. Egalement chercheur au sein du laboratoire ondes et milieux complexes, Hugues Duflo est responsable de l'équipe « Evaluation et contrôle non destructifs ». Autre casquette : celle de membre du conseil scientifique de l'université et membre du conseil d'administration de l'IUT.

De son côté, Pascal Reghem, 53 ans, est maître de conférences en génie électrique. Il siège au conseil d'administration de l'université du Havre depuis 2000, et a été nommé, en 2007, vice-président du

CA, en charge des finances et des ressources humaines. C'est en 1986, après cinq années d'activité dans l'industrie, qu'il est entré à la fac du Havre en tant qu'ingénieur d'études. Comme son adversaire, Pascal Reghem a soutenu une thèse de doctorat en 1994 et est devenu enseignant-chercheur à l'UFR des sciences et techniques. Le candidat à la présidence est également membre du laboratoire Greah (groupe de recherche en électrotechnique et automatique du Havre).

Le Courrier Cauchois

Le vendredi 13 avril 2012

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL.

Complètement magique



Les enfants des écoles ont suivi les tours de Magic Caraïbe et certains ont pu rejoindre le magicien

Chaque année à Pâques, le comité des fêtes invite toutes les écoles de la commune. Samedi dernier, le président Jean-Louis Lemaître sortait de son chapeau le magicien de Magic Caraïbe. Bonne pioche pour tout le monde, parents et bambins présents étaient sous le charme des tours spectaculaires. La table volante marquait tous les esprits, les disparitions et réapparitions s'enchaînaient. « Prêt à les reprendre pour un autre spectacle »,

expliquait-on au comité.

La fin de l'heure se concluait avec un petit goûter offert. Chocolats et

jus d'orange ont été appréciés après toutes ces émotions.

Élections

Bureau de vote déplacé

Pour la prochaine élection présidentielle (22 avril et 6 mai) et les législatives (10 et 17 juin), le bureau de vote sera transféré à l'école Le Pélican.



Tours de passe-passe, musique et mystère, les mises en scène n'ont pas manqué dans le gymnase de Saint-Jouin-Bruneval